

Pourquoi et comment remplir un mémoire de proposition à une récompense

De la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Cette distinction honorifique manifeste la reconnaissance des pouvoirs publics envers les bénévoles, qu'ils soient issus du sport, de la jeunesse, de l'animation, de la vie socio-éducative et culturelle (mouvements d'éducation populaire), d'œuvre de plein air ou d'activités associatives au service de l'intérêt général.

Elle se décline de deux manières : la **Lettre de Félicitations**, qui s'obtient sans condition d'ancienneté et la **médaille ministérielle** qui se décline selon trois échelons : **Bronze, Argent et Or**. Il faut justifier d'au moins 6 ans de service pour espérer obtenir le Bronze, puis 4 ans et 5 ans pour les échelons suivants, avec à chaque fois un complément d'actions à présenter dans une nouvelle demande... C'est seulement à titre très exceptionnel que ces contraintes peuvent être réduites.



Lettre de Félicitations



Médaille de Bronze



Médaille d'Argent



Médaille d'Or

Il est à noter que toute personne peut présenter un dossier en tant que parrain. Charge à celle-ci de le transmettre soit au services de l'Etat en charge de la vie associative dans les départements (directions départementales de la cohésion sociale ou directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations) ou en région (direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Grand Est) selon le rayonnement territorial de l'activité du proposé

Le parcours personnel, le dévouement à la cause de la jeunesse, du sport, de la citoyenneté ainsi que les qualités humaines méritent d'être particulièrement soulignés.

C'est pour cela que nous comptons sur vous pour proposer des candidatures de dirigeants, bénévoles associatifs qui œuvrent sans compter à vos côtés.

Le mémoire (trame) est composé de trois parties :

- **Partie 1 (première page):** Elle regroupe l'état civil et coordonnées de la personne, auxquelles il est indispensable de joindre la copie recto-verso de sa carte d'identité.
- **Partie 2 (seconde page) :**
 - Elle consiste à présenter en première partie les récompenses éventuellement déjà obtenues : Ministérielles (Lettre de Félicitations, médaille de Bronze...), Fédérale ou bien honorifique...
 - En seconde partie le CV les actions accomplies par le proposé. Pour cela il est indispensable de le compléter d'une manière exhaustive, avec le plus de précision possible sur les fonctions et les dates de début et fin (ou durée approximative). Si le tableau proposé ne vous convient pas, par exemple pour des personnes œuvrant simultanément sur plusieurs structures, il est possible de présenter ce CV sous la forme d'un schéma plus synthétique afin de rendre plus aisée la lecture de ce dernier.

- **Partie 3 (troisième page)** : Il faut identifier le parrain de la candidature, et remplir l'avis motivé, en respectant, si possible, les conseils suivants :

Le but est d'expliquer les raisons qui font que cette personne peut prétendre à cette récompense. On rappelle que la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif est décernée pour les services rendus et/ou pour un engagement bénévole en faveur de l'intérêt général souvent dans une association sportive ou non.

Votre rédaction ne doit pas se limiter à mettre avis favorable ou très favorable, mais au contraire il faut porter toute votre attention sur une présentation détaillée des qualités et des mérites de la personne proposée. Il n'est pas nécessaire de reprendre le CV de façon exhaustive, mais d'attribuer à cette dernière et en les justifiant des qualificatifs tels que : décideur, dévoué, dynamique, énergique, entreprenant, passionné, esprit d'équipe, disponible, expérimenté, efficace, persévérant, réactif, travailleur, infatigable, consciencieux, organisé, volontaire, polyvalent, etc. Et en donnant, si possible, des exemples concrets. Il peut être également intéressant, le cas échéant, de citer d'autres personnes qui soutiennent votre proposition... Il est cependant nécessaire de bien distinguer la partie bénévole et de mesurer au mieux l'engagement associatif que ce soit sur la durée ou les domaines abordés.

N'oubliez pas que les quelques lignes, que vous écrirez, doivent convaincre les membres de la commission d'attribution...

Coordonnées :

DDSCPP52 : ddcspp-jsva@haute-marne.gouv.fr

CDMJS52 : CDMJS52@orange.fr

<http://flechebragarde.ddns.net/cdmjs52/index.htm>

Vous pouvez télécharger les documents utiles (mémoires de proposition) à l'adresse URL ci-dessus.